

Service émetteur : Direction de la Santé Publique
Affaire suivie par : Dr Marie-Pierre Allié
Courriel : Marie-Pierre.ALLIE@ars.sante.fr
Téléphone : 04 11 75 75 52
Réf. Interne : DSP/PSE/MPA/MC/2018-028
Date : 06/04/2018

M. François Simon
Président
ADAMVM - Association pour la dépollution des
anciennes mines de la Vieille Montagne
CORNIES
30140 SAINT-FELIX DE PALLIÈRES

Objet : Votre courrier à la ministre des Solidarités et de la Santé

Monsieur le Président,

Vous avez appelé l'attention de Madame la ministre des Solidarités et de la Santé sur la situation sanitaire des populations vivant à proximité des anciens sites miniers du Gard. Dès 2014, l'Agence Régionale de Santé a pris en charge ce dossier et mis en œuvre des actions et différentes études pour connaître l'impact éventuel sur la population environnante et protéger au mieux la santé des habitants. Je vous prie de trouver ci-dessous les éléments d'information complémentaires relatifs aux sujets que vous soulevez dans votre courrier.

Suites du dépistage organisé par l'ARS :

L'Agence Régionale de Santé a mis en place un dispositif de surveillance sanitaire des populations vivant à proximité des anciens sites miniers de Carnoulès et de La Croix de Pallières. Dans ce cadre, une campagne volontaire de dépistage et de mesures d'imprégnation a été mise en œuvre du 12 octobre au 15 décembre 2015, puis devant la demande des personnes n'ayant pas participé à la première phase, le dispositif a été remis en place par l'ARS à partir du 16 février 2016 jusqu'au 31 mars 2016. Ce dispositif permettait aux personnes volontaires de connaître leur niveau d'imprégnation au plomb, à l'arsenic et au cadmium et d'être suivies et traitées par leur médecin en cas de besoin. Le suivi médical a été assuré et continue de l'être par les médecins traitants et des médecins spécialistes du CHU de Nîmes en lien avec les médecins de l'ARS.

Registre des cancers :

Il n'existe pas de registre des cancers dans le Gard qualifié par le comité national des registres. Il existe en France à l'heure actuelle 31 registres et le programme national de lutte contre le cancer n'a pas pour objectif la création de nouveaux registres mais plutôt la pérennisation des registres existants.

En complément des données d'incidence issues des registres des cancers dans les zones géographiques qu'ils couvrent et des données nationales de mortalité par cancer fournis par le Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès de l'Inserm (CépiDc/Inserm), l'accent est mis aujourd'hui sur l'utilisation des données médico-administratives à des fins de surveillance épidémiologique (données PMSI ; données ALD). À terme, l'utilisation d'une troisième source complémentaire, constituée à partir des données anatomo-cytopathologiques, devrait permettre

de disposer de données plus complètes et précises sur les cancers pour tout le territoire et à une échelle géographique fine. Ce dispositif devrait donc mieux répondre aux besoins du terrain.

Opportunité d'une enquête épidémiologique :

Une étude d'imprégnation a été mise en place sur recommandation de l'InVS en réponse à une saisine de l'ARS. En effet, une étude d'imprégnation permet d'apprécier l'exposition réelle d'une population à des substances de l'environnement. Cette étude se base sur le croisement des sources de données suivantes :

- les niveaux d'imprégnation en plomb, arsenic et cadmium des participants ;
- les données comportementales recueillies au moyen de questionnaires au moment des prélèvements biologiques ;
- les mesures environnementales de concentrations dans les sols et dans les poussières des logements des participants.

Une étude épidémiologique comparant l'incidence de pathologies autour d'un site pollué avec l'incidence observée dans une zone dite de référence ne permet pas, à elle seule, de juger de la causalité entre l'exposition et la maladie étudiée.

En effet, en épidémiologie, la causalité ne peut être envisagée qu'en fonction de critères très stricts, notamment la séquence temporelle entre l'exposition et la survenue de la maladie, la force de l'association statistique, l'existence d'une relation de type « dose-effet », la spécificité de la cause et de l'effet, la qualité méthodologique de l'étude et la reproductibilité des résultats dans des contextes différents. Or, même si le lien entre la pathologie observée et le polluant étudié est connu, les pathologies sont souvent d'origine multifactorielle. A ce jour, il n'existe encore aucun marqueur biologique permettant de relier par exemple un type histologique de cancer donné et une exposition environnementale.

Ainsi, l'étude d'imprégnation faite sur les sites de Carnoulès et de la Croix de Pallières permettra de mieux comprendre les liens entre les niveaux en plomb, cadmium (pour le site de la Croix de Pallières) et arsenic, mesurés dans l'environnement et l'exposition réelle de la population. Elle permettra de décrire les niveaux d'imprégnation des participants et de préciser leurs modalités d'exposition et, éventuellement, d'adapter les recommandations sanitaires pour limiter l'exposition des personnes vivant sur ces sites.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice Générale



Monique CAVALIER

Copie : Monsieur le Préfet des Gard

Agence Régionale de Santé Occitanie

26-28 Parc-Club du Millénaire

1025, rue Henri Becquerel - CS 30001

34067 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tél : 04 67 07 20 07

www.ars.occitanie.sante.fr